



## Formatrice - Formateur d'adultes Brevet fédéral

Formation modulaire menant au brevet fédéral  
BFFA

Formation organisée par le CEFNA

V20 - 28/03/2012

# Sommaire

1. Contexte de la formation	Page 03
2. Brevet fédéral	Page 03
3. Attestation, certification et titre obtenu	Page 04
4. Offre du CEFNA	Page 04
5. Module 1	Page 05
6. Module 2	Page 07
7. Module 3	Page 08
8. Module 4 et 5	page 10
9. Dates et prix des modules	Page 14
10. Renseignements	Page 16
11. Inscriptions	Page 16

## 1. Contexte de la formation

Le marché de la formation continue est en constante évolution. C'est pourquoi la FSEA - Fédération suisse pour la formation continue encourage la formation de formatrices et de formateurs.

Les niveaux actuels de reconnaissance de la profession de formateur-trice sont les suivants : le Certificat FSEA - module 1, le Brevet fédéral de formateur - formatrice d'adultes, le Diplôme de responsable de formation.

La Formation continue du CPLN et la Formation continue du CIFOM - qui font partie du CEFNA - ont obtenu la reconnaissance modulaire de la FSEA, et sont donc habilitées à délivrer les modules donnant accès au brevet fédéral.

## 2. Brevet fédéral

Le règlement de la FSEA est disponible sur le site [www.alice.ch](http://www.alice.ch).

- Module 1 : « Animer des sessions de formation pour adultes »
- Module 2 : « Accompagner des processus de formation en groupe »
- Module 3 : « Informer et conseiller l'adulte en formation »
- Module 4 : « Organiser des formations pour adultes »
- Module 5 : « Concevoir des formations pour adultes sur le plan didactique »

### 3. Attestation, certification et titre obtenu

Chaque participant-e reçoit une attestation du module s'il-elle a été présent-e au moins à 80% des sessions. Il-elle reçoit le certificat modulaire lorsqu'il-elle a réussi les évaluations propres au module.

Pour le certificat FSEA, le-la candidat-e doit justifier de 2 ans et de 150 heures de pratique en tant que formateur-trice.

Pour accéder au brevet fédéral, le-la candidat-e doit justifier de 4 ans et de 300 heures de pratique en tant que formateur-trice et détenir un diplôme du secondaire II et les certificats pour chaque module.

Le-la candidat-e peut participer à un ou à tous les modules. Les formateurs-trices expérimentés-es peuvent effectuer une demande de reconnaissance des acquis, pour un ou plusieurs modules, auprès de la Commission Assurance Qualité de la FSEA.

La démarche est expliquée sur le site : [www.alice.ch](http://www.alice.ch)

### 4. Offre du CEFNA

Le CEFNA offre l'ensemble des modules menant au Brevet fédéral.

Responsables pédagogiques :

- Modules 1 et 2 : Sylvie CORTHESEY (CIFOM - FC) [Sylvie.Corthesy@rpn.ch](mailto:Sylvie.Corthesy@rpn.ch)
- Modules 3, 4 et 5 : André SCHENK (CPLN - FC) [Andre.Schenk@rpn.ch](mailto:Andre.Schenk@rpn.ch)

Un suivi individualisé est offert pour chaque module.

## 5. Module 1

### M1 - Animer des sessions de formation pour adultes

#### Compétences visées

- Connaître et situer son contexte institutionnel.
- Transférer dans ses actions de formation les mécanismes d'apprentissage de l'apprenant adulte.
- Développer des outils pour construire des séquences de formation : intentions, objectifs, évaluations.
- Analyser les caractéristiques de son public cible.
- Connaître et mettre en œuvre des méthodes et des techniques variées.
- Tenir compte de critères pertinents dans ses démarches d'évaluations.
- Développer des outils de communication en formation.
- Etablir avec le groupe des contrats pédagogiques.
- Gérer les relations et les interactions entre formateur-trice et participants-tes ainsi qu'entre les participants-tes eux-mêmes.
- Analyser son propre comportement.
- Acquérir une conception personnelle de l'apprentissage adulte.

#### Durée de la formation

- 15 journées de formation, soit 97h30 + le travail personnel

#### Horaire de la formation

- De 8h30 à 12h00. De 13h00 à 17h00.

#### Conditions d'entrée en formation

- Posséder un CFC ou un diplôme du secondaire II ou équivalence.
- Justifier d'au moins trois ans de pratique dans son métier de base.
- Exercer une activité de formateur-trice durant la formation, même à temps partiel, est vivement conseillé.
- Participer à une séance d'information ou avoir eu un entretien individuel avec la personne responsable de la formation.

### Modalités d'évaluation

- Participation aux journées de formation (min. 80%).
- Animation d'une séquence de formation en situation professionnelle, évaluée avec les critères répondant aux compétences du module 1.
- Evaluation possible lors d'un micro-teaching.
- Réflexion sur son propre processus d'apprentissage.

### Formatrices et formateurs

- Stéphane Castelli, formateur diplômé,
- Sylvie Corthésy, formatrice diplômée.
- Péan Rebetz, formateur diplômé, praticien Gestalt.
- Catherine Volluz-Gross, formatrice diplômée.

## 6. Module 2

### M2 - Accompagner des processus de formation en groupe

#### Compétences visées

- Identifier les processus de groupe dans les groupes d'apprenants adultes.
- Se référer à des modèles et des concepts de la dynamique de groupe.
- Conduire des groupes dans des processus complexes et dans la durée.
- Définir son rôle au sein du groupe.
- Identifier et gérer les conflits dans un groupe en formation.
- Analyser son propre comportement.

#### Durée de la formation

- 6 journées de formation (dont 5 jours en résidentiel), soit 48 heures + le travail personnel.

#### Conditions d'entrée en formation

- Avoir les compétences du M1.
- Posséder un CFC, un diplôme du secondaire II ou un titre équivalent.
- Justifier d'au moins trois ans de pratique dans son métier de base.
- Exercer une activité de formateur-trice durant la formation, même à temps partiel.
- Participer à une séance d'information ou avoir eu un entretien individuel avec la personne responsable de la formation.
- Accepter la charte de fonctionnement du groupe pour le résidentiel.

#### Modalités d'évaluation

- Participation à 100 % pour le résidentiel et à la journée de formation.
- Travail personnel sur une dynamique de groupe dans une situation animée en tant que formateur-trice.
- Réflexion sur son propre processus d'apprentissage en lien avec la dynamique de groupe.

#### Formateurs

- Jürg Bichsel, formateur, psychologue, psychothérapeute et spécialiste de la dynamique de groupe.
- Marc Thiébaud, psychologue, formateur, chargé de cours à l'université, spécialiste de la dynamique de groupe.

## 7. Module 3

### M3 - Informer et conseiller l'adulte en formation

#### Compétences visées

- Identifier les structures de formation et leur organisation sur les plans fédéral et cantonal.
- Différencier les offres de formation continue, les possibilités de qualification et de certification pour en informer clairement les apprenant-e-s.
- Conduire des entretiens en s'appuyant sur des modèles de communication reconnus.
- Evaluer les compétences de l'apprenant-e en relation avec son projet de formation et le-la conseiller en fonction de l'offre de formation existante.

#### Durée de la formation

- 5 journées, soit 32h30 + le travail personnel.

#### Horaire de la formation

- De 08h30 à 17h00.

#### Conditions d'entrée en formation

- Avoir les compétences du module 1.
- Posséder un CFC, un diplôme du secondaire II ou un titre équivalent.
- Justifier d'au moins trois ans de pratique dans son métier de base.
- Exercer une activité de formateur-trice durant la formation, même à temps partiel.
- Participer à une séance d'information ou avoir eu un entretien individuel avec la personne responsable de la formation.

#### Modalités d'évaluation

- Participation aux journées de formation (min. 80%).
- Présentation écrite d'un cas concret d'entretien dans le cadre d'une formation : déroulement de l'entretien, analyse de la situation et présentation des solutions proposées.
- Elaboration d'un dossier d'information.
- Réflexion écrite sur son processus d'apprentissage en lien avec les compétences du module.

### **Formatrices et formateurs**

- Frédéric Fort , formateur diplômé.
- André Schenk, formateur diplômé.
- Jean-Marie Fragnière, psychologue et directeur de l'Office d'orientation scolaire et professionnelle—OROSP.

## 8. Module 4 et 5

### Ces deux modules sont donnés conjointement

- La durée de la formation pour les modules 4 et 5 est de 14 journées, soit 90h30 + 16 heures de supervision + le travail personnel.

### M4 - Organiser des formations pour adultes

#### Compétences visées

- Organiser des formations pour adultes en tenant compte du contexte social et institutionnel.
- Identifier les possibilités légales et institutionnelles ainsi que les sources de financement dans son domaine d'activité.
- Utiliser différentes méthodes pour analyser les besoins de formation.
- Définir les compétences visées.
- Fixer les objectifs et la stratégie pédagogique.
- Evaluer les acquis et la formation.
- Appliquer dans ses formations les critères Qualité.
- Elaborer un budget simple.
- Assurer l'organisation et l'administration d'une formation.
- Présenter clairement les différents aspects d'une formation et justifier les choix effectués.

#### Conditions d'entrée en formation

- Avoir les compétences du module 1.
- Posséder un CFC, un diplôme secondaire II ou un titre équivalent.
- Justifier d'au moins trois ans de pratique dans son métier de base.
- Exercer une activité de formateur-trice durant la formation, même à temps partiel
- Participer à une séance d'information ou avoir eu un entretien individuel avec la personne responsable de la formation.

### **Modalités d'évaluation**

- Participation aux journées de formation (min. 80%).
- Elaboration d'une action de formation.
- Réflexion régulière et écrite sur son processus d'apprentissage en lien avec les compétences du module.

### **Formatrices et formateurs**

- Nuria Baena, formatrice diplômée.
- Stéphane Castelli, formateur diplômé
- Ann Schaub, formatrice diplômée.
- André Schenk, formateur diplômé.

### **Supervision**

- P.-A. Bernhard, superviseur ARS (Association Romande des Superviseurs).
- D. Stauffer, superviseur ARS (Association Romande des Superviseurs).

## M5 - Concevoir des formations pour adultes sur le plan didactique

### Compétences visées

- Elaborer, sur la base de compétences visées, un concept de formation selon des principes didactiques propres à la formation d'adultes.
- Tenir compte des caractéristiques des participants dans l'élaboration du concept de formation.
- Planifier la progression didactique de manière réaliste.
- Tenir compte, dans la conception d'actions de formation, des processus caractéristiques de la dynamique des groupes d'adultes apprenants.
- Choisir et utiliser diverses approches pédagogiques et formes d'apprentissage adaptées aux publics cibles en cohérence avec les buts et objectifs de la formation.
- Définir des procédures adéquates d'évaluation des acquis.

### Conditions d'entrée en formation

- Avoir les compétences du module 1.
- Posséder un CFC, un diplôme du secondaire II ou un titre équivalent.
- Justifier d'au moins trois ans de pratique dans son métier de base.
- Exercer une activité de formateur-trice durant la formation, même à temps partiel
- Participer à une séance d'information ou avoir eu un entretien individuel avec la personne responsable de la formation.

### Modalités d'évaluation

- Participation aux journées de formation (min. 80%).
- Visite qualifiante de 90 min. en milieu professionnel, accompagnée d'un travail écrit et d'une auto-évaluation.
- Réflexion régulière et écrite sur son processus d'apprentissage en lien avec les compétences du module.

### Supervision

- Attestation de participation active à 16h de supervision.

**Formatrices et formateurs**

- Nuria Baena, formatrice diplômée.
- Ann Schaub, formatrice diplômée.
- André Schenk, formateur diplômé.

**Supervision**

- P.-A. Bernhard, superviseur ARS (Association Romande des Superviseurs).
- D. Stauffer, superviseur ARS (Association Romande des Superviseurs).

## 9. Dates et prix

### M1- Animer des sessions de formation pour adultes

Durée : 15 jours

Dates :

23 octobre, 2 / 8 / 15 / 16 novembre, 14 décembre 2012,  
10 / 11 janvier, 8 / 21 / 22 février, 11 / 15 / 26 / 27 mars  
2013

Prochain cycle : 2ème semestre 2013

Prix :

CHF 3'200.-, y compris la visite qualifiante

### M2- Accompagner des processus de formation en groupe

Durée : 6 jours

Dates :

du 30 avril au 3 mai 2012 en résidentiel + les 21 mai et 1er  
juin 2012

Prochain cycle : 1er semestre 2013

Prix :

CHF 1'900.-

Frais d'héber-  
gement et de  
repas

Environ CHF 650.- (sans les boissons)

### M3- Informer et conseiller l'adulte en formation

Durée : 5 jours

Dates : 11 / 25 septembre, 22 octobre, 19 / 30 novembre 2012

Prochain cycle : 2ème semestre 2013

Prix : CHF 1'350.-

### M4- Organiser des formations pour adultes

+

### M5- Concevoir des formations pour adultes sur le plan didactique

Durée : 14 jours + 5 demi-journées de supervision ( 5 samedis matin)

Dates : 15 / 16 mars, 4 / 27 avril, 10 mai, 1 / 22 juin, 21 / 29 août,  
12 septembre, 1 / 2 / 12 / 13 novembre 2012

Supervision : 24 mars, 28 avril, 2 / 30 juin, 25 août 2012

Les visites qualifiantes auront lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2013

Prochain cycle : 1<sup>er</sup> semestre 2013

Prix : CHF 3'850.-

Remarque : les 16 heures de supervision et la visite qualifiante sont comprises dans ce tarif.

## 10. Renseignements

### Renseignement

- Téléphone : 032 889 19 19
- E-mail : [cefna@rpn.ch](mailto:cefna@rpn.ch)
- Site Internet : [www.cefna.ch](http://www.cefna.ch)
- Nos secrétariats:
  - CIFOM - FC      rue de la Serre 62      2300 La Chaux-de-Fonds
  - CPLN - FC      rue Maladière 62      2000 Neuchâtel

## 11. Inscriptions

### Documents à transmettre

- Formulaire d'inscription sur notre site [www.cefna.ch](http://www.cefna.ch)
- Un CV détaillant en particulier vos activités de formateur-trice
- Une copie de vos titres ou diplômes

### Séances d'information pour l'ensemble de la formation

Mardi 17 janvier 2012 à 19h00      CPLN, Maladière 84, Neuchâtel

Mardi 12 juin 2012 à 19h00      CIFOM, Serre 62, La Chaux-de-Fonds

Partenaire :





**CEFNA**  
FORMATIONS POUR ADULTES

ALLIANCE DES CENTRES DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

[www.cefna.ch](http://www.cefna.ch)



ISO 9001 - 2000



cifom centre interrégional de formation  
des montagnes neuchâtelaises

LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE



centre professionnel  
du littoral neuchâtelais

NEUCHÂTEL, CERNIER



Centre neuchâtelais  
d'intégration professionnelle

COUVET



centre cantonal de formation professionnelle  
des métiers du bâtiment

COLOMBIER

CEFNA  
Centres de Formation Neuchâtelais pour Adultes

Case postale 212  
2002 Neuchâtel

T 032 889 19 19  
cefna@rpn.ch

[www.cefna.ch](http://www.cefna.ch)